

«Le mouvement social contre la réforme des retraites a modifié le rythme des débats qui avait été défini antérieurement.»

Le NPA dans un communiqué publié hier, expliquant un nouveau report de son congrès d'abord prévu mi-novembre, puis mi-décembre

1,3

C'est, en million d'euros, ce que l'hôpital de Châteauroux (Indre) doit verser à la famille d'une jeune femme handicapée après un accouchement tardif, selon une décision de la cour administrative d'appel de Bordeaux. La femme, lourdement handicapée aux niveaux moteur et cérébral, âgée de 28 ans, avait été réanimée à la naissance «contre l'avis de son père», selon l'avocat de la famille.

L'HISTOIRE

20 000 EUROS BRAQUÉS AU CASINO DE LILLE

Des braqueurs ont attaqué un fleuron des tables de jeux (20) et machines à sous (300): l'hôtel-casino du groupe Lucien Barrière à Lille, conçu tout en transparence par l'architecte Jean-Paul Viguier, qui a ouvert ses portes en mars face à la gare Lille-Europe. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h 50, trois inconnus cagoulés et armés ont braqué les caisses et ont raflé la mise -20 000 euros-, sous les yeux des clients et employés. Pas de coup de feu ni de blessés, mais «les caissières sont très choquées», d'après un policier. Les intrus sont repartis à bord d'une voiture vraisemblablement volée lors d'un home-jacking une heure plus tôt. La police est arrivée sur place cinq minutes après le hold-up, selon la direction du casino, pour qui «les procédures de sécurité visant à protéger les clients et les personnes ont très bien fonctionné, ainsi que le système de vidéosurveillance». Le coup de poker du trio de voleurs aussi. P.T.



JUSTICE LES SURVEILLANTS DE PRISON EN COLÈRE

Plusieurs prisons ont été bloquées hier par les personnels pénitentiaires appelés par les syndicats à une journée d'action. Des pneus et des palettes ont été brûlés devant Fleury-Mérogis (Essonne), qui a été libérée par la police (photo). D'autres actions ont eu lieu à Moulins-Yzeure (Allier) et dans l'Indre (à la centrale de Saint-Maur et à la maison d'arrêt des Craquelins). «C'est un premier coup de semonce pour le ministère de la Justice. Il faut revoir à la hausse le budget alloué aux prisons», a déclaré Céline Verzeletti, secrétaire générale de la CGT-Pénitentiaire, au nom de «l'entente syndicale» avec FO. Elle a déploré qu'à Fleury, plus grande prison d'Europe, «on compte un surveillant pour 80 à 90 détenus, alors qu'il en faudrait un pour 40 à 50». PHOTO BORIS HORVAT. AFP

La voie est dégagée pour le Défenseur des droits

INSTITUTIONS Jeannette Bougrab et Jean-Paul Delevoye casés, la fusion de différentes autorités avance.

Jean-Paul Delevoye devrait être nommé aujourd'hui président du Conseil économique, social et environnemental. Jeannette Bougrab a été nommée, dimanche, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la vie associative. Conséquence: la médiature de la République que présidait Delevoye n'a plus de patron, pas plus que la Haute autorité de lutte contre la discrimination et pour l'égalité (Halde), où Bougrab venait de succéder à Louis Schweitzer. De là à penser que le gouvernement a les mains libres pour supprimer ces deux instances, ou les fusionner, il n'y a qu'un pas. **Objectif.** Un projet de loi organique – que l'Assemblée nationale pourrait examiner en décembre ou janvier –, prévoit la création d'un Défenseur des droits, institué par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. L'objectif est de renforcer les possibilités de recours non juridictionnel dont dispose le citoyen pour assurer la défense de ses droits et libertés. Le 9 septembre 2009, Mi-

chèle Alliot-Marie, alors garde des Sceaux, dépose le projet de loi au Sénat. Ce texte prévoit la fusion de la Médiature de la République, de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, et de la Défenseure des enfants. L'opposition et les associations protestent: «*Quel intérêt a le législateur de diluer plusieurs organisations dans une même entité? S'agit-il d'envisager l'invisibilité des discriminations au sein du Défenseur des droits?*» Dominique Versini, la Défenseure des enfants (lire aussi ci-contre), monte aussi au créneau. Pour elle, ce projet marque «*un recul, car c'est une dilution de la fonction, qui ne sera plus visible*». Dans un premier temps, les sénateurs retirent la Défenseure des enfants du périmètre du Défenseur des droits. L'Elysée tape du poing sur la table et la Défenseure des enfants réintègre le périmètre du Défenseur des droits. Au passage, les sénateurs y rattachent également la Halde. «*On est passé de trois à deux et on se retrouve à qua-*

tre», ironise Patrick Delouvin, responsable du Pôle France à Amnesty International. Jeannette Bougrab promet alors un combat de «*tigresse*» contre sa dissolution. Le 4 juin, les sénateurs adoptent le projet de loi fusionnant les quatre autorités indépendantes. Depuis, rien. Jusqu'à dimanche. **«Inverse».** Hier, la Défenseure, interrogée sur la suppression de son poste, a répondu que «*cela va à l'inverse des recommandations des Nations unies qui préconisent un renforcement de ses compétences et de ses moyens*» (lire ci-contre). D'autres autorités indépendantes sont-elles menacées? «*On entend dire que le Contrôleur général des lieux de privation de liberté pourrait être concerné*», signale Patrick Delouvin. L'autre bataille porte sur le choix du futur Défenseur des droits. Jean-Paul Delevoye qui s'était dit intéressé n'étant plus dans la course, les deux noms qui circulent sont ceux de Bernard Kouchner et Jack Lang...

CATHERINE COROLLER

AU RAPPORT

Par FABIEN SOYEZ

Deux millions d'enfants pauvres en France

En France, deux millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté, a indiqué Dominique Versini hier, en rendant public son rapport sur les conséquences de la précarité sur les droits de l'enfant. «*La moitié de ces enfants vit [dans un foyer disposant de] moins de 773 euros par mois. Comment une mère peut-elle élever son enfant avec si peu?*» s'interroge la Défenseure des enfants, rappelant que la précarité des enfants, «*massive*», a des conséquences sur leur construction psychique.

«*Plus de 600 000 enfants sont mal logés, ballottés d'hôtels en centres d'hébergement d'urgence. Ces enfants sont casés.*» La loi de solidarité urbaine (SRU), qui oblige les communes de plus de 5 000 habitants à disposer de 20% de logements sociaux, est «*insuffisamment appliquée*». Pareil pour la loi Dalo, censée garantir à tout mal-logé le droit à un logement. «*C'est l'échec de vingt-cinq ans de politiques du logement. Il n'y a jamais eu de vraie motivation à créer des HLM. Les mentalités changent difficilement. Les gens aiment les pauvres, mais surtout pas dans leur rue.*»

Les difficultés de leurs parents, les enfants les subissent à l'école. «*Ils ont du mal à se concentrer, parce qu'ils*

«*pensent aux soucis familiaux.*» La Défenseure des enfants critique une école «*qui n'est pas vue par ces enfants comme un lieu où l'on peut s'en sortir*». Le rapport constate que les enfants pauvres sont victimes d'inégalités dans l'accès aux soins. «*Une médecine à deux vitesses se crée. Beaucoup trop de médecins refusent les gens qui ont la CMU [couverture maladie universelle, ndlr].*» Du coup, «*les enfants malades se retrouvent aux urgences*» et ne reçoivent des soins qu'en cas d'épisodes aigus. Face à cette «*situation préoccupante*», Dominique Versini plaide pour un «*plan santé enfants et adolescents*», une meilleure application de la loi SRU, la création de modes de garde «*adaptés*» à tous les parents. Elle prône aussi la réduction des placements d'enfants en institution pour cause de précarité.

«*L'enfant n'est pas un citoyen comme les autres*», s'exclame Dominique Versini. Son rapport pourrait être le dernier d'un Défenseur des enfants, cette fonction risquant de disparaître, absorbée par un Défenseur des droits (lire ci-contre). «*Alors qu'en Europe, on compte trente-sept Défenseurs des enfants, la France serait le premier pays européen à supprimer cette institution pourtant indispensable*», s'inquiète-t-elle. •

COLLÈGE Les enseignants du collège de Craon (Mayenne) ont déposé un préavis de grève pour le 25 novembre concernant le fonctionnement de l'établissement de réinsertion scolaire (ERS) dont l'ouverture au sein de leur collège, la semaine dernière, s'est accompagnée de violences.

AUTOPSIE Le petit Christopher, retrouvé mort vendredi dans une rivière d'Eure-et-Loir quinze jours après sa disparition, n'a pas subi de violences et s'est «*très vraisemblablement*» noyé par accident, a déclaré hier le procureur de Chartres, citant les premières conclusions de l'autopsie.

TAGS Deux avocats de la défense au procès en appel du «gang des barbares», qui se

tient à Créteil, ont été visés par des tags hostiles inscrits à l'entrée de leur cabinet parisien. Une étoile de David et le terme «*kapo*» ont été tracés à la peinture. Les avocats visés défendent deux des géoliers présumés d'Ilan Halimi, un jeune juif assassiné début 2006.

AÏD La communauté musulmane de Marseille s'inquiète de l'organisation de la fête de l'Aïd, qui débute aujourd'hui: un important site d'abattage rituel des moutons, utilisé depuis vingt ans, ne fonctionnera pas. «*Ce sera la panique puisqu'il n'y a pas de site pour remplacer celui des abattoirs de Saint-Louis. Que va-t-il se passer pour les 2 000 agneaux qui y étaient sacrifiés?*» s'inquiète la directrice d'une association laïque.